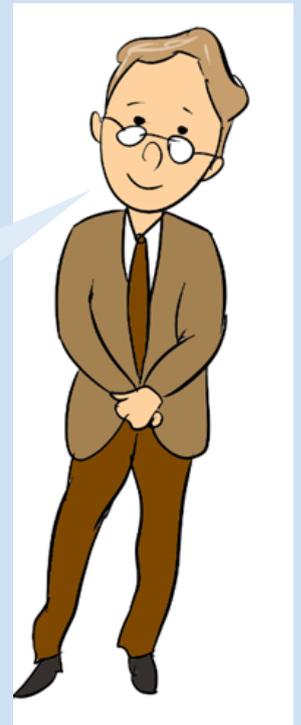


COSOG



Lors de la prochaine rentrée scolaire mon enfant va avoir besoin de la subvention « étudiants délocalisés ». Cette subvention tient bien compte du fait que les revenus des uns et des autres sont parfois très différents ?

Ah mais non, au COSOG on aide tout le monde : peu ceux qui en ont le plus besoin et très peu ceux qui n'en ont pas besoin !



Pour la CFTC et FO

Une subvention bien calibrée implique d'assumer des choix !

La subvention « étudiants délocalisés » n'aide pas vraiment les plus petites catégories et n'apportent rien aux autres...

Remettons au cœur du COSOG l'essence même de ce que doit être le COSOG :

le social et les loisirs

en tenant compte des différences de revenus et de la composition familiale

Une politique sociale, même à la CDC cela a du sens !



Pour les prochaines vacances, je vais me rendre chez le prestataire de mon choix...c'est plus pratique ! J'aurai droit à quoi?



A rien, au COSOG le « Crédit Vacances » n'est attribué que pour des prestataires agréés même s'ils sont plus chers et des fois moins pratiques !



Pour FO et la CFTC

Le choix du prestataire devrait être celui de l'OD.

Rien n'empêche le COSOG de plafonner le nombre de demande et/ ou les montants octroyés...



Je fais du sport depuis plusieurs années et mes enfants aussi.

Les prix ont augmenté régulièrement mais les subventions n'ont pas évolué...



Ah, mais au COSOG on ne tient pas compte de l'évolution des prix !

Pour la CFTC et FO

Tenir compte de la hausse du coût de la vie avant de vouloir réinventer des prestations...

Par conséquent il faut des augmentations de plafonds pour tous y compris en DR.



CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS

